

Les devantures commerciales en centre ancien

Fiche conseil n°5

Série Patrimoine / Interventions sur le bâti ancien



Direction Régionale des Affaires Culturelles **Rhône-Alpes**

STAP

STAP 69

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine

DRAC Ain
Ardèche
Drôme
Isère
Loire
Rhône
Savoie
Haute-Savoie

Les devantures commerciales contribuent au paysage de la rue au même titre que les façades, les portes d'allées ou les sols. Elles ont un rôle important, en perpétuelle évolution, mais ne doivent pas devenir l'élément essentiel qui masquerait la richesse de l'architecture du bâtiment. La « personnalité » d'une devanture trouve généralement sa source dans les impératifs de l'activité qu'elle abrite. **Mais pour que l'intégration à la façade et aux paysages de la rue s'établisse au mieux, une attention particulière devra être apportée aux volumes, aux matériaux et aux couleurs employés.**



Votre devanture commerciale dans son environnement

L'aménagement de devantures commerciales entraîne souvent des modifications d'aspect et de **modénature*** de la façade de l'immeuble qui l'accueille. C'est pourquoi il est nécessaire de **considérer l'immeuble dans son ensemble** et de l'identifier dans le temps (style, époque, matériaux...) afin de pouvoir concevoir un projet d'aménagement en parfait accord avec son architecture.



Reconnaître l'architecture

Avoir une bonne compréhension des éléments architecturaux d'un bâtiment est le premier pas d'un projet de devanture commerciale abouti.



Typologie historique

Datation et identification d'une architecture



XVII^{ème} siècle
immeuble de
l'époque médiévale



XVIII^{ème} siècle
immeuble de
l'époque classique



XIX^{ème} siècle
immeuble du
XIX^{ème} siècle

La composition de la façade

Les tracés régulateurs

Les lignes verticales : ne pas gommer les lignes verticales, de mitoyenneté au rez-de-chaussée, car c'est interrompre le rythme **parcellaire*** et perturber l'animation de la rue. Dans un centre ancien, mieux vaut présenter plusieurs petites devantures plutôt qu'une seule longue et continue. Ces lignes verticales définissent l'emplacement de la baie, des **piédroits***, des **trumeaux*** et de la porte d'entrée de l'immeuble.

La stratégie commerciale qui consiste à étendre au maximum la devanture pour rendre le commerce plus attractif conduit souvent à l'absorption de la porte d'entrée, et supprime, en général la fonction résidentielle de cette dernière.



Les lignes horizontales dans l'alignement des immeubles anciens se traduisent en façade par la régularité dans la succession des baies, des fenêtres, des volets de hauteurs et de proportions semblables. Au niveau des devantures, elles déterminent l'alignement de la hauteur de la baie et la composition générale de la vitrine.



Quel type de devanture choisir ?

Les devantures en feuillure

De l'époque médiévale au milieu du XIX^{ème} siècle (vers 1840–1860 à Lyon), les commerces sont sous forme d'**échope d'artisans et commerçants s'ouvrant sur la rue** par de simples percements.

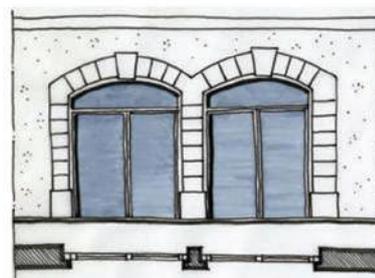
La devanture est toujours en **feuillure*** et **fermée par de simples volets bois** qui se rabattent pour servir d'étal. Au XVIII^{ème} siècle, on commence à voir apparaître les petits bois sur les devantures en feuillure.

Au XX^{ème} siècle, de nombreuses devantures reviennent à cette situation de feuillure, mais aussi avec certains traitements contemporains.

La devanture en feuillure est caractérisée par une insertion harmonieuse de la vitrine et de son décor dans l'architecture générale de l'immeuble.

La vitrine à l'intérieur du percement est placée dans la feuillure restante, ou en retrait d'au moins **15 cm par rapport au nu extérieur de la façade**.

Exemples de devantures en feuillure :



Photographie d'une feuillure inscrite dans le pierre



Contre-exemple de devanture en feuillure (la devanture n'est pas correctement mise en retrait par rapport au nu de la façade)



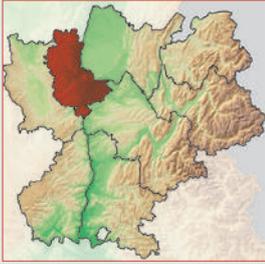
Les devantures en applique

Apparue au XIX^{ème} siècle à Lyon (passage de l'Argue 1825-1828) et développée surtout après 1850-1860, la **devanture en applique** est constituée d'un **coffrage menuisé en saillie par rapport au nu de la façade**. Ce placage est composé d'une partie horizontale supérieure et de deux tableaux latéraux qui permettent, à l'origine, de loger des volets de fermetures repliables (bois ou métal).

La **devanture simple** : elle se limite à l'encadrement de la vitrine commerciale en excluant la porte d'entrée d'immeuble ou le pilastre d'angle.

Contre-exemple de devanture en applique





STAP 69

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Rhône

Le Grenier d'Abondance - 6, quai Saint-Vincent - 69283 LYON cedex 01
Tél.: 04 72 26 59 70 – Fax : 04 72 26 59 89

La devanture intègre la porte d'immeuble et / ou le pilastre d'angle. Parfois, la devanture en applique a été conçue pour habiller tout le rez-de-chaussée. Ces devantures anciennes élaborées avec un grand soin présentent beaucoup de raffinement et un souci du détail dans la finition des panneaux menuisés.

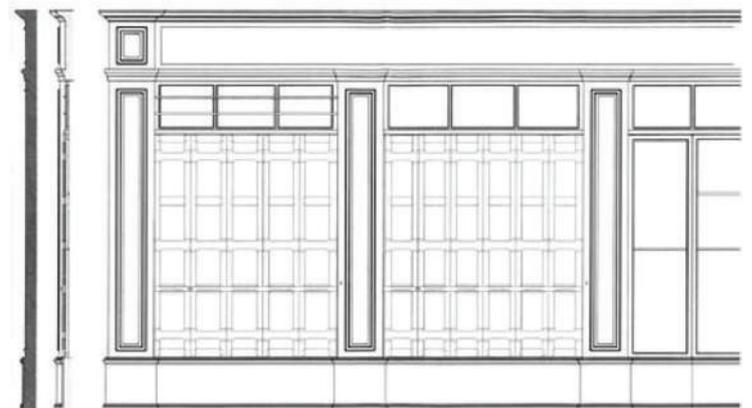
La vitrine est en retrait d'environ 7 cm par rapport au nu extérieur de la façade.



Exemples de devantures en applique



Parfois une simple remise en peinture d'une devanture ancienne peut suffire



Détail d'une devanture en applique

Les devantures commerciales en centre ancien

Fiche synthèse



Direction Régionale des Affaires
Culturelles **Rhône-Alpes**

STAP

STAP 69

Service Territorial
de l'Architecture
et du Patrimoine

DRAC
Ain
Ardèche
Drôme
Isère
Loire
Rhône
Savoie
Haute-Savoie

Prescriptions du STAP

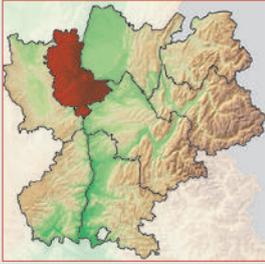
- **Éviter le développement excessif de la devanture** sans tenir compte de l'intérêt architectural de l'immeuble.
- Lorsque l'activité commerciale s'étend sur un ou plusieurs étages, **la devanture ne doit pas se développer jusqu'aux étages**, une simple signalisation posée sur les baies de rez-de-chaussée suffit à l'identité du commerce.
- **L'aménagement de la devanture doit se dissocier de la porte d'entrée de l'immeuble.** Dans le cas d'une devanture en applique, l'intégration de façon harmonieuse de la porte d'entrée de l'immeuble peut être conseillée.
- **Prendre en compte la façade dans son intégralité : style, matériaux, modénature.** En général, la vitrine est positionnée à l'intérieur de la baie.
- **Les devantures en feuillure sont constituées d'une menuiserie en retrait d'environ 15 à 20 cm par rapport au nu de la façade.**
- **Conserver et restaurer les appliques anciennes** d'une saillie maximale de coffrage entre 15 et 25 cm.
- L'utilisation de matériaux comme le bois, la pierre, le métal et autres, est possible à condition qu'ils soient de qualité, adaptés au projet, et qu'ils marquent une recherche contemporaine dans le respect de l'immeuble. **Le détail apporté au travail de finition est primordial.**
- **Remettre la façade dans son état initial** (nettoyage de la pierre, conservation des appliques menuisées, enduire les moellons de pierre...)
- Les couleurs seront choisies en fonction du projet, mais également en accord avec son environnement, **on évitera les couleurs criardes.**
- **Le dessin de la menuiserie doit respecter au maximum les alignements par rapport à l'imposte de la porte d'entrée, au soubassement et au rythme des percements de l'étage.**



Ensemble porte / devanture



Devanture en applique
et placage pierre



STAP 69

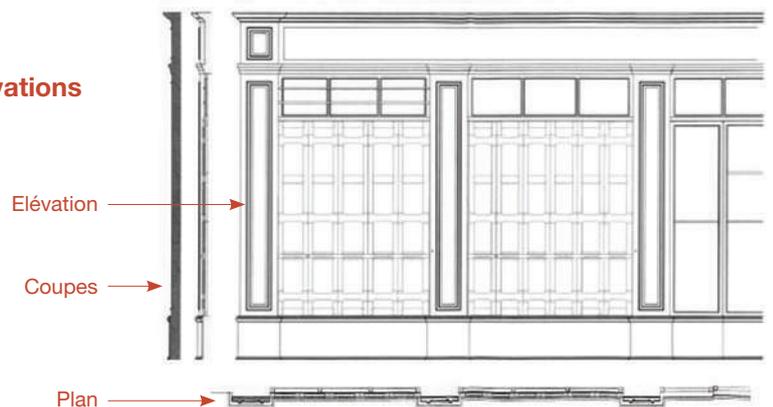
Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Rhône

Le Grenier d'Abondance - 6, quai Saint-Vincent - 69283 LYON cedex 01
Tél.: 04 72 26 59 70 – Fax : 04 72 26 59 89

Constitution d'un dossier de déclaration de travaux relative aux devantures commerciales

Pièces à fournir :

1. **Plan de situation, plan masse, plans, coupes, élévations** dessinées à une échelle détaillée 1/50°, 1/20°
2. **Photographies** vues de près, de loin
3. **Fiche de matériaux et couleurs**
4. **Un photo montage** d'insertion
5. **Une notice explicative**



Lexique

- **Auvent** : petite toiture en surplomb, en général à un seul plan, établie en saillie sur un mur, souvent au-dessus d'une porte, d'une fenêtre, d'une boutique...
- **Bandeau** : moulure plate de section rectangulaire, disposée horizontalement sur la façade
- **Embrasure** : espace dans l'épaisseur d'un mur défini par le percement d'une baie
- **Encadrement** : partie de l'enduit ou maçonnerie, en relief, entourant la baie
- **Enseigne en drapeau** : enseigne disposée perpendiculairement à la façade
- **Feuillure** : en maçonnerie, désigne l'angle rentrant ménagé pour encasturer une huisserie, un cadre, un volet, un vitrage...
- **Jalousie** : fermeture légère composée de lames orientables permettant d'atténuer l'intensité lumineuse du jour, et de ne pas être vu de l'extérieur
- **Linteau** : élément qui ferme le haut d'une baie et soutient la maçonnerie située au-dessus de l'ouverture
- **Marquise** : auvent (vitré) disposé au-dessus d'une porte d'entrée ou d'un commerce... pour servir d'abri contre la pluie
- **Modénature** : ensemble des moulures et décors qui ornent une façade
- **Ordonnance ou ordonnancement** : composition rythmée d'une façade
- **Piédroit** : support vertical du linteau d'une baie
- **Pilastre** : partie verticale d'un mur légèrement en saillie par rapport à la façade, généralement ornementée d'une base et d'un chapiteau
- **Placage** : revêtement de faible épaisseur, généralement en bois ou en pierre, plaqué sur la façade
- **Soubassement** : socle d'un bâtiment. Partie de l'édifice en liaison avec le sol, qui bénéficie souvent d'un traitement particulier
- **Trame parcellaire** : dessin des parcelles, constituant les limites de propriété
- **Trumeau** : pan de mur entre deux fenêtres au même niveau
- **Typologie** : les traits caractéristiques qui permettent de définir le style de la façade